



**Le Cercle d'Escrime de Geispolsheim
et le
Comité Régional d'Escrime du Grand Est**

vous invitent au

**Championnat Régional Grand Est
Epée M15/M20,
Hommes/Dames**

Samedi 4 mai 2019

Dimanche 5 mai 2019

Compétition Individuelle et par Équipe

LIEU DE LA COMPÉTITION

**Salle d'Armes du CEG
Centre Sportif
RD84
67118 Geispolsheim
Sortie autoroute A35 n°7**

La salle d'Armes est située entre Geispolsheim Gare et Geispolsheim Village

Voir plan à la fin du document

CATÉGORIES

Le Championnat Régional Grand Est **individuel** et **par équipe**, pour **les M15** et **les M20**, est ouvert aux licenciés F.F.E. présents dans le classement du Grand Est.

HORAIRES

Samedi 4 mai 2019

		APPEL	SCRATCH	DÉBUT
M15 Individuel	DAMES	10H00	10H15	10H30
	HOMMES	10H30	10H45	11H00
M15 Équipe	DAMES	Début de la compétition équipe après l'épreuve individuelle		
	HOMMES	<i>La compétition à lieu le dimanche 5 mai</i>		

Dimanche 5 mai 2019

		APPEL	SCRATCH	DÉBUT
M15 Équipe	HOMMES	09H00	09H15	09H30
	DAMES	La compétition à lieu le samedi 4 mai		
M20 Individuel	HOMMES	10H00	10H15	10H30
	DAMES	10H15	10H30	10H45
M20 Équipe	HOMMES	Début des compétitions équipes après les épreuves individuelles		
	DAMES			

La salle d'armes ouvrira ses portes 1h00 avant l'appel.

FORMULE DE LA COMPÉTITION

Individuel : M15 / M20, Hommes / Dames

- 1 tour de poule (6 à 7 tireurs), avec décalage par clubs et par CID. Classement à l'issue du tour de poule sans éliminé.
- Tableau d'élimination directe, pas de repêchage.

Par équipe :

M15 Hommes

- 1 tour de poule (3 ou 4 équipes), en 12 touches (3 relais de 3mn/4 touches).
- Tableau d'élimination directe en 36 touches (9 relais de 3mn/ 4 touches), pas de repêchage.

M15 Dames

- Tableau d'élimination directe en 36 touches (9 relais de 3mn/ 4 touches), pas de repêchage.

M20 Hommes, M20 Dames

- Tableau d'élimination directe en 45 touches (9 relais de 3mn/ 5 touches), pas de repêchage.

Le Classement Grand Est sera pris en compte pour initier la compétition individuelle et par équipe.

ENGAGEMENTS

Les engagements pour les **épreuves individuelles** se font par le CREGE. **Les clubs**, doivent retourner le formulaire d'inscription à escrime.grandest@gmail.com avant le **vendredi 26 avril 2019** au soir.

Les engagements pour les **épreuves par équipes** se font par les **clubs** sur l'extranet avant le **mercredi 1^{er} mai 23h59**.

Les **droits d'engagement** sont de :

- Pour les **M15** : 10 € par tireurs et 30 € par équipes.
- Pour les **M20** : 13 € par tireurs et 40 € par équipes.

Les droits seront perçus le jour de l'épreuve, au moment du pointage.

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais, il pourra être engagé sur place auprès de l'organisateur et ce **avant la publication des poules**. Les frais s'élèveront à **65 €** pour le tireur.

ATTENTION : en cas d'absence de tireurs engagés à l'épreuve, les responsables du club, ou à défaut les autres tireurs du club présents, devront s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés.

ARBITRAGE, RÈGLEMENT ET DIRECTOIRE TECHNIQUE

Arbitrage

Tout club engageant un certain nombre de tireurs aux épreuves individuelles dans une arme (H & D confondus) est tenu de présenter un ou plusieurs arbitres, selon les quotas suivants :

- 4 à 8 tireurs engagés : 1 arbitre
- A partir de 9 tireurs engagés : 2 arbitres

Les clubs sont tenus de présenter 1 arbitre par tranche de 2 équipes engagées, dès la première équipe inscrite.

Les arbitres devront se présenter à l'heure d'appel de la catégorie arbitrée, et seront indemnisés conformément à La réglementation en vigueur.

En cas d'absence de l'arbitre le jour de l'épreuve, aucun des tireurs engagés ne pourra participer à la compétition.

Par ailleurs, un club ayant engagé un ou plusieurs arbitres doit maintenir la participation de ce(s) arbitre(s) même dans le cas où moins de tireurs se présentent à la compétition.

Règlement

L'accès aux abords des pistes est **strictement réservé aux compétiteurs, aux arbitres et aux coaches de club**. Les accompagnateurs et spectateurs devront rester dans les tribunes ou dans les espaces prévus à cet effet.

Les équipements, armes et tenues, doivent être conformes aux normes de la F.F.E. en vigueur pour la catégorie concernée.

Directoire Technique

Le directoire technique, composé de 3 personnes, sera constitué au début des épreuves de chaque journée et aura pouvoir de juger sans appel tous les cas litigieux qui lui seront présentés, en conformité avec le règlement F.F.E. en vigueur et cette note d'organisation telle qu'elle est écrite.

RÉCOMPENSE

Les quatre premiers tireurs de chaque catégorie seront récompensés ainsi que les quatre premières équipes.

RESTAURATION

Une buvette sera ouverte dès le samedi midi et durant toutes les épreuves, proposant knacks, sandwiches, gâteaux, crêpes, fruits et boissons.

CONTACT

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :



Marjorie Aufrere, 06 23 76 09 80



ceg@escrime-geis.fr



www.escrime-geis.fr

HÉBERGEMENT

Hôtel Roi Soleil Strasbourg- Aéroport

📍 : 10 Rue Joseph Graff,
67810 Holtzheim

☎ : 03 90 20 22 22

Hôtel Première Classe Strasbourg Sud - Illkirch

📍 : 3A Rue de l'Ill,
67118 Geispolsheim

☎ : 03 88 67 15 16

Ibis Budget

📍 : 10 Rue de l'Ill,
67118 Geispolsheim

☎ : 0 892 70 20 39

Hôtel Restaurant Campanile Strasbourg Sud - Illkirch Geispolsheim

📍 : 20 Rue de l'Ill,
67118 Geispolsheim

☎ : 03 88 66 74 77

B&B Hôtel Strasbourg Sud Geispolsheim

📍 : Rue du 23 Novembre,
67118 Geispolsheim

☎ : 0 892 78 80 99



CERCLE D'ESCRIME DE GEISPOLSHEIM - CEG

Coordonnées GPS : 48° 30' 54.239" - 7° 39' 29.455"



Sortie autoroute A35 n°7, direction Geispolsheim Village

Vous trouverez la salle derrière les terrains de foot, à l'entrée de Geispolsheim village, avant la gendarmerie.



